

**EXTRAIT du REGISTRE de
DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PÉROUGES**

2026030

Séance du 30 mars 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 18h30, le
Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS,
Maire,

Date de la convocation

23/03/2026

Date d'affichage

23/03/2026

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Florence DE POUMEYROL, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Christian MILLET, Marlène BLASQUEZ, Christophe GENEVOIS, Marie-Pierre CHESSEL, Frédéric TRIPODI, Eric BARDY, Annie BOIS.

Absents excusés : Catherine LEIGNIER donne pouvoir à Christelle MORTEL et Eric MEUNIER donne pouvoir à Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Absents : Néant

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**DESIGNATION DES DELEGUES AU SCOT BUCOPA**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal c'est un document de planification stratégique qui organise le développement de territoire du Bugey, de la Côtière et de la Plaine de l'Ain sur le long terme.

Il fixe les orientations générales que les communes et intercommunalités doivent respecter dans leurs propres documents d'urbanisme, afin d'assurer un développement cohérent, équilibré et durable du territoire.

Pour cela, il convient de désigner 2 délégués pour siéger au SCOT BUCOPA.

Après en avoir délibéré, avec 15 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

PROCEDE à l'élection de 2 délégués représentant la commune de Pérouges au sein du SCOT BUCOPA :

- Monsieur Jean-Luc VIBERT
- Monsieur Gilberto GRECO

A Pérouges,

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

